Club Taupontais de l'Amitié

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 février 2020

En date du vingt février 2020, les membres de l'association « Club Taupontais de l'Amitié » se sont réunis en Assemblée Générale.

La présidence de la séance est assurée par Mme Dominique FORTUNE.

Tous les membres de l'Association sont présents à l'exception de Mme Anne GUILLEMETTE excusée et de Mme Catharina PERVOOST qui a remis un pouvoir au nom de Dominique FORTUNE.

La Municipalité de Taupont est représentée par Mme Annick PERRIN-DELSAUT.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du CR de l'Assemblée Constitutive du 21 novembre 2019
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Présentation des projets pour 2020
- Proposition de Marie :
 Rédiger un journal trimestriel des actions menées par le Club, de partage de tranches de vie, de chroniques villageoises
- Questions diverses

Le rapport moral et le rapport d'activités n'appellent pas de remarque particulière.

Le CR de l'Assemblée Constitutive du 21 novembre 2019 et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

En ce qui concerne le projet de voyage, il a été décidé de demander aux adhérents de choisir entre les 2 destinations proposées (La Roche Bernard ou Etel).

Marie confirme son projet de rédiger un journal trimestriel.

La séance est levée à 15 heures.

Fait à Taupont, le 21 février 2020